



UCB S.A. 60 Allée de la Recherche, B-1070 Bruxelles (Belgique)

## ***Communiqué de presse***

Bruxelles, le 23 mars 2005

**Le Groupe UCB confirme ses résultats annoncés précédemment pour l'année 2004,  
et publie une réconciliation selon IFRS ainsi qu'un complément d'informations sur ses produits**

### **Faits saillants sur le plan financier**

- Le Groupe UCB confirme une augmentation du bénéfice net après impôts de 7% à € 363 millions (19% à taux de change constants) selon les normes comptables belges.
- Dividende en hausse de 5%.
- La conversion aux normes IFRS se traduit par une réduction du bénéfice net de 9% à € 329 millions, comparativement aux normes comptables belges.
- Les dettes nettes ont été sensiblement réduites.

Lors de sa réunion du 22 mars 2005, le Conseil d'Administration a approuvé les comptes de l'année financière 2004, exprimés selon les normes comptables belges, qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires le 14 juin 2005.

## Résultats définitifs de 2004

Les chiffres préliminaires publiés le 7 février dernier sont confirmés. Le chiffre d'affaires du Groupe, selon les normes comptables belges, est en augmentation de 3% à € 3.068 millions (8% à taux de change constants), l'EBITA a gagné 4% à € 507 millions (17% à taux de change constants) et le bénéfice net a enregistré une hausse de 7% à € 363 millions (19% à taux de change constants).

Groupe UCB - normes comptables belges (en € millions)	2004	2003	Différence	
			En termes réels	A taux de change constants
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3.068</b>	<b>2.966</b>	+3%	+8%
dont <i>Biopharma (compris 5 mois Celltech)</i>	(1.681)	(1.465)	+15%	+20%
<i>Surface Specialties (*)</i>	1.387	1.501	-8%	-4%
<b>EBITA</b>	<b>507</b>	<b>487</b>	+4%	+17%
<b>EBIT</b>	<b>484</b>	<b>487</b>		
Charges financières nettes	(10)	(4)		
Eléments exceptionnels	18	(4)		
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>492</b>	<b>479</b>		
Impôts	(129)	(143)		
<b>Bénéfice de la période</b>	<b>363</b>	<b>340</b>	+7%	+19%
Intérêts minoritaires	(2)	(2)		
<b>Bénéfice net après intérêts minoritaires</b>	<b>361</b>	<b>338</b>		
EBIT par action	3,32	3,34		
BPA sur bénéfice net	2,47	2,32		
Bénéfice net corrigé (**)	379	340		
BPA basé sur le bénéfice net corrigé (**)	2,60	2,33		

(\*) Comprend seulement 9 mois de Films en 2004

(\*\*) Avant intérêts minoritaires et impacts fiscaux du goodwill de Celltech et des amortissements incorporels.

Le Collège des Commissaires a confirmé que les données comptables, basées sur les normes comptables belges incluses dans ce communiqué de presse, ne nécessitent aucun ajustement important et sont conformes aux comptes annuels approuvés par le Conseil d'Administration.

## Dividende proposé pour 2004

Le bénéfice net d'UCB S.A. pour 2004 a atteint € 444 millions. Le Conseil d'Administration recommande la distribution d'un dividende brut de € 126 millions contre € 120 millions en 2003. Cela représente un taux de distribution de 34,8% du bénéfice net du Groupe de € 361 millions.

Sous réserve d'approbation par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale, ces derniers recevront, le 17 juin 2005, un dividende brut de € 0,86 par action (dividende net de € 0,645 par action) contre € 0,82 l'an dernier (dividende net de € 0,615 par action), soit une augmentation de 5%.

### Données financières consolidées retraitées selon les IFRS (non auditées)

Etant donné qu'UCB publiera ses chiffres conformément aux IFRS à partir de 2005, les résultats de 2004 sont fournis retraités selon les normes IFRS.

<b>Groupe UCB</b> (en € millions)	<b>normes BE</b> <b>2004</b>	<b>IFRS</b> <b>2004</b>	<b>Différence</b> <b>%</b>
Chiffre d'affaires	3.068	3.056	
Royalties		212	
<b>Revenus</b>	<b>3.068</b>	<b>3.268</b>	<b>-</b>
<i>dont Biopharma (compris 5 mois Celltech)</i>	<i>1.681</i>	<i>1.885</i>	
<i>Surface Specialties</i>	<i>1.387</i>	<i>1.383</i>	
<b>EBITA</b>	<b>507</b>	<b>476</b>	<b>-6%</b>
<b>EBIT récurrent</b>	<b>484</b>	<b>464</b>	<b>-4%</b>
<b>EBIT (après éléments exceptionnels)</b>	<b>502</b>	<b>462</b>	<b>-8%</b>
Charges financières nettes	(10)	(28)	
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>492</b>	<b>434</b>	
Impôts	(129)	(105)	
<b>Bénéfice de la période</b>	<b>363</b>	<b>329</b>	<b>-9%</b>
Intérêts minoritaires	(2)	(2)	
<b>Bénéfice net</b>	<b>361</b>	<b>327</b>	<b>-9%</b>
<b>Bénéfice net corrigé (*)</b>	<b>379</b>	<b>356</b>	<b>-6%</b>
<b>BPA basé sur le bénéfice net corrigé (*)</b>	<b>2,60</b>	<b>2,48</b>	<b>-5%</b>

(\*) Avant intérêts minoritaires et impacts fiscaux du goodwill de Celltech, des amortissements incorporels et des rajustements des stocks de Celltech à leur juste valeur

Comme annoncé précédemment, la reprise de € 51 millions avant impôts concernant les dépenses en R&D, capitalisées selon les normes comptables belges, a l'impact le plus important car, selon les normes IFRS, elle est imputée au résultat.

### Pro forma 2004 Biopharma, partie du Groupe UCB (non audités)

Pour tenir compte des transactions stratégiques significatives entreprises par UCB en 2004, qui ont transformé le Groupe en véritable leader en biopharmacie, UCB a décidé de publier un pro forma 2004 des Revenus et EBITA qui reflète ses opérations continues en soustrayant la contribution de Surface Specialties et Films, ainsi qu'en intégrant les chiffres annualisés de Celltech dans UCB Pharma. Par souci de cohérence avec les futurs résultats, ces comptes pro forma sont présentés selon les IFRS.

*Ce tableau ne contient pas les plus-values exceptionnelles réalisées sur la vente de Surface Specialties*

<b>UCB Biopharma (partie du Groupe UCB)</b> (en millions d'€)	<b>UCB Pharma</b> <b>(12 mois)</b> <b>2004</b>	<b>Celltech</b> <b>(5 mois)</b> <b>(Août-Déc)</b>	<b>Celltech</b> <b>(7 mois)</b> <b>(Jan-Juil)</b>	<b>Pro forma</b> <b>IFRS</b> <b>2004</b>
Chiffre d'affaires	1.530	144	173	<b>1.847</b>
Revenu des redevances	139	72	66	<b>277</b>
<b>Revenus</b>	<b>1.669</b>	<b>216</b>	<b>239</b>	<b>2.124</b>
<b>EBITA</b>	<b>382</b>	<b>15</b>	<b>(8)</b>	<b>389</b>

## Dettes nettes

Fin 2004, les dettes nettes du Groupe selon les normes IFRS s'élevaient à € 1.768 millions. Le 1<sup>er</sup> mars 2005, UCB a annoncé la clôture de la vente de ses activités Surface Specialties à Cytec pour un montant total de € 1.415 millions (€ 1.190 millions en espèces et € 225 millions en actions Cytec). UCB a utilisé les liquidités provenant de cette transaction pour réduire son endettement en conséquence.

## Perspectives pour 2005

Les résultats de 2005 incorporeront des plus-values substantielles réalisées sur la cession des activités Surface Specialties.

A l'exclusion de ces plus-values ainsi que des plus-values après impôts sur la vente des activités Films (€ 76 millions) en 2004, le bénéfice net du Groupe pour 2005 devrait être en ligne avec le bénéfice net de 2004 en IFRS.

Cette situation découlera de la croissance des activités biopharma qui compenseront l'absence des activités de spécialités chimiques et de Films. Cela implique une croissance à deux chiffres du bénéfice par action à taux de change constants sur base équivalente « like-for-like ».

## Principales nouvelles sur les produits

- **CDP870** : UCB annonce que la dénomination commerciale mondiale du CDP870 sera **Cimzia®**. Les données actuelles de stabilité à 3 mois de la nouvelle formulation liquide satisfont à toutes les spécifications. Des essais cliniques de liaison doivent débuter en Juin 2005 et porteront sur l'arthrite rhumatoïde.
- **Keppra** : Keppra continue sa forte croissance à deux chiffres avec une progression de 23% de la nouvelle prescription aux Etats-Unis sur un an en février 2005, et enregistre une croissance similaire en Europe. La formulation intraveineuse du Keppra a été soumise à l'enregistrement en Europe le 15 mars 2005, après avoir été introduite avec succès aux Etats-Unis en décembre dernier. Une importante étude sur un type majeur d'épilepsie généralisée idiopathique a révélé des résultats positifs, qui permettront l'introduction de la demande d'enregistrement au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2005, confirmant l'efficacité de Keppra dans un large spectre de types de crises.

En ce qui concerne les actuels litiges portant sur les brevets aux Etats-Unis, UCB prend des mesures proactives pour éliminer définitivement un point fondamental revendiqué par les fabricants de médicaments génériques dans leurs tentatives de mettre en cause nos brevets pour le Keppra aux Etats-Unis, en déposant un démenti auprès de l'Institut américain des brevets et marques, en vue de coordonner le calendrier de nos brevets pour le Keppra aux Etats-Unis. L'introduction de ce dossier réduirait d'environ un an la période d'exclusivité d'UCB aux Etats-Unis jusqu'en janvier 2009, en incluant les 6 mois d'exclusivité pédiatrique escomptés pour lesquels des essais cliniques approuvés par la FDA sont en cours. Le dépôt de ce dossier simplifiera et réduira les essais à réaliser. Nous avons toujours confiance dans la force et la validité de nos brevets pour le Keppra et dans notre capacité à les défendre.

- **Equasym XL** : (marque Metadate en Europe) a été approuvé et lancé au Royaume-Uni en février 2005, son premier marché dans l'UE.

\* \* \* \* \*

## **A propos d'UCB :**

UCB ([www.ucb-group.com](http://www.ucb-group.com)) est un leader mondial en biopharmacie dont le siège est à Bruxelles (Belgique), spécialisé dans les domaines des troubles du système nerveux central, des affections allergiques et respiratoires, des troubles immunitaires et inflammatoires ainsi que de l'oncologie. Les principaux produits d'UCB sont Keppra® (antiépileptique), Xyzal® et Zyrtec® (anti-allergiques), Nootropil® (régulateur de la fonction cérébrale), Tussionex® (antitussif) et Metadate® / Equasym XL® (trouble déficitaire de l'attention/l'hyperactivité). UCB emploie plus de 8.500 personnes dans plus de 40 pays. UCB est coté sur Euronext Bruxelles et a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de € 3.268 millions et un bénéfice net de € 329 millions, incluant Surface Specialties.

## **Informations :**

### **UCB – Contacts avec la presse**

Laurence Bataille

Head of Corporate Communications

Tél. : +32 (2) 559 95 88

### **UCB – Contacts avec les investisseurs**

Arnaud Denis

Investor Relations Manager

Tél. : +32 (2) 559 92 64

## **Annexes**

Annexe 1 : Compte de résultats consolidé pour l'année clôturée au 31 décembre 2004 (non audité)

Annexe 2 : Rapprochement entre les comptes de résultats selon les normes comptables belges et selon les IFRS au 31 décembre 2004 (non audité)

Annexe 3 : Bilan consolidé au 31 décembre 2004 (non audité)

Annexe 4 : Tableau de financement condensé consolidé pour l'année clôturée au 31 décembre 2004 (non audités)

**Annexe 1 : Compte de résultats consolidé pour l'année clôturée au 31 décembre 2004  
(non audités)**

<i>En € millions</i>	Normes belges	IFRS	<i>Effets du passage aux IFRS</i>
<b>Revenus</b>		<b>3.268</b>	
Chiffre d'affaires	3.068	3.056	(12)
Royalties		212	-
<b>Coût des ventes</b>		<b>(1.509)</b>	
<b>Marge brute</b>		<b>1.759</b>	
Frais de commercialisation et de vente		(625)	
Frais généraux et administratifs		(266)	
Frais de recherche et développement		(395)	
Autres recettes / (dépendances)		(9)	
<b>Bénéfice récurrent avant intérêts et taxes (*)</b>	<b>484</b>	<b>464</b>	<b>(20)</b>
<b>Résultat non récurrent</b>	<b>18</b>	<b>(2)</b>	<b>(20)</b>
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>502</b>	<b>462</b>	<b>(40)</b>
Charges financières nettes	(10)	(28)	(18)
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>492</b>	<b>434</b>	<b>(58)</b>
<b>Impôts</b>	<b>(129)</b>	<b>(105)</b>	<b>24</b>
<b>Bénéfice de la période (**)</b>	<b>363</b>	<b>329</b>	<b>(34)</b>
Intérêts minoritaires	(2)	(2)	-
<b>Bénéfice net de la période</b>	<b>361</b>	<b>327</b>	<b>(34)</b>
Bénéfice de base par action	2,47	2,27	
Bénéfice dilué par action	-	2,27	
Bénéfice par action avant intérêts minoritaires	2,49	2,29	

(\*) *EBITA (EBIT corrigé des amortissements de Celltech)*

*Bénéfice récurrent avant intérêts et taxes*

*Rajout des amortissements de Celltech*

484	464	(20)
23	12	(11)
-----	-----	-----
507	476	(31)

(\*\*) *Bénéfice net de la période corrigé*

*- impact après impôts de l'amortissement du goodwill de Celltech*

*- impact après impôts de l'amortissement des immobilisations incorporelles de Celltech  
et du rajustement de ses stocks à leur juste valeur*

379	356	(23)
-----	-----	------

**Annexe 2 : Le rapprochement entre le compte de résultats selon les normes comptables belges et selon les IFRS au 31 décembre 2004 (non audité)**

En €millions	Normes belges	Ajustements aux IFRS	Non audités IFRS
<b>EBIT</b>	<b>502</b>		
- Impact de la conversion des produits d'exploitation au cours comptant		(8)	
- Contrepassation des frais de R&D capitalisés selon les normes belges en 2004 et imputés selon les IFRS, étant donné qu'ils ne répondaient pas aux critères fixés par les IAS 38		(51)	
- Contrepassation de l'amortissement du goodwill inscrit selon les PCGR belges		29	
- Augmentation du coût des ventes résultant de la comptabilisation des stocks de Celltech selon les IFRS à leur juste valeur à la date d'acquisition alors qu'ils étaient comptabilisés selon le coût sur la base des normes belges		(26)	
- Diminution des charges de retraite principalement à la suite de la cession des activités Films		19	
- Dotation supplémentaire aux amortissements sur les immobilisations incorporelles (résultant principalement de la reconnaissance des immobilisations incorporelles de Celltech à leur juste valeur à la date d'acquisition conformément aux IFRS 3)		(15)	
- Diminution de la dotation aux amortissements sur les immobilisations corporelles suite au changement des durées de vie utiles adoptées dans les IFRS par rapport à celles utilisées dans les normes belges		11	
- Plus-value supplémentaire sur la cession de la division Films		4	
- Contrepassation des provisions en 2004 selon les normes belges alors qu'elles avaient déjà été reprise dans le bilan initial selon les IFRS		(3)	
- Contrepassation nette des pertes de valeur inscrites selon les normes belges en 2004 alors qu'elles étaient déjà reflétées dans le bilan initial en IFRS		3	
- Autres (nets)		(3)	
<b>Total</b>	<b>502</b>	<b>(40)</b>	<b>462</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(10)</b>		
- Perte financière nette résultant de l'application des IAS 39 relatives aux instruments financiers (essentiellement contrats de swaps et à terme)		(8)	
- Impact de la méthode de conversion des sociétés du groupe (méthode monétaire/non monétaire non conforme aux IFRS)		(7)	
- Autres (nets)		(3)	
<b>Total</b>	<b>(10)</b>	<b>(18)</b>	<b>(28)</b>
<b>Charge d'impôts</b>	<b>(129)</b>		
- Impact fiscal sur les ajustements susmentionnés		24	
- (La réduction du taux d'imposition réel de 26,3% selon les normes belges à 24,1% selon les IFRS s'explique essentiellement par le fait que la contrepassation de l'amortissement du goodwill est exonérée d'impôts)			
<b>Total</b>	<b>(129)</b>	<b>24</b>	<b>(105)</b>
<b>Bénéfice de la période</b>	<b>363</b>	<b>(34)</b>	<b>329</b>

**Annexe 3 : Bilan consolidé au 31 décembre 2004 (non audité)**

<i>En € millions</i>	Normes belges	IFRS	<i>Effets du passage aux IFRS</i>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>3.591</b>	<b>3.533</b>	<b>(58)</b>
Immobilisations incorporelles	595	828	233
Goodwill	2.155	1.691	(464)
Terrains, installations et machines	700	802	102
Actifs d'impôts différés	92	151	59
Investissements et autres actifs immobilisés	49	61	12
<b>Actifs circulants</b>	<b>1.783</b>	<b>1.726</b>	<b>(57)</b>
Stocks	439	441	2
Créances commerciales et autres créances	718	717	(1)
Impôts à recouvrer	-	21	21
Investissements	-	13	13
Valeurs disponibles	626	534	(92)
<b><u>TOTAL DE L'ACTIF</u></b>	<b>5.374</b>	<b>5.259</b>	<b>(115)</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>1.965</b>	<b>1.668</b>	<b>(297)</b>
Capital souscrit et primes d'émission	438	438	-
Réserves	1.522	1.225	(297)
Intérêts minoritaires	5	5	-
<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>617</b>	<b>853</b>	<b>236</b>
Avantages sociaux	55	152	97
Provisions	178	132	(46)
Emprunts portant intérêt	247	278	31
Impôts à payer	132	289	157
Autres dettes	5	2	(3)
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>2.792</b>	<b>2.738</b>	<b>(54)</b>
Emprunts portant intérêt	2.023	2.024	1
Provisions	-	50	50
Dettes commerciales et autres dettes	769	602	(167)
Impôts à payer	-	62	62
<b><u>TOTAL DU PASSIF</u></b>	<b>5.374</b>	<b>5.259</b>	<b>(115)</b>

**Annexe 4 : Tableau de financement condensé consolidé pour l'année clôturée au 31 décembre 2004 (non audité)**

<i>En € millions</i>	IFRS
<b>Cash flow des activités d'exploitation (a)</b>	<b>470</b>
<b>Cash flow des activités d'investissement (b)</b>	<b>(2.046)</b>
<b>Cash flow des activités de financement (c)</b>	<b>1.696</b>
<b>Augmentation nette des valeurs disponibles (d) = (a) + (b) + (c)</b>	<b>120</b>
<b>Effet net de la conversion des devises sur les valeurs disponibles (e)</b>	<b>(1)</b>
<b>Valeurs disponibles au début de la période (f)</b>	<b>415</b>
<b>Valeurs disponibles à la fin de la période g) = (d) + (e) + (f)</b>	<b>534</b>
<b>Augmentation nette des valeurs disponibles</b>	<b>119</b>